

Protocole de référence du secteur des jeunes vers un centre d'éducation des adultes

Différentes situations de référence	Actions à poser	Personne(s) responsable(s)	Échéancier	Remplir l'outil de référence
<p>Situation 1.1</p> <p>Élève inscrit au secteur des jeunes jusqu'en juin et qui est référé au centre d'éducation des adultes lors de la période de l'opération référence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Remplir l'outil de référence. Acheminer l'outil de référence au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA). Remettre à l'élève la lettre précisant la date de la rencontre d'information. En juin, faire parvenir le dossier d'aide particulière s'il y a lieu. 	<p>Les directions adjointes des écoles secondaires responsables du niveau de l'élève ou les conseillers et conseillères en orientation ou en formation des écoles secondaires.</p>	<p>Selon</p> <ul style="list-style-type: none"> - le calendrier de l'opération de référence au secondaire ou - jusqu'à la date de la 2^e rencontre d'information en FGA 	<p>√</p>
<p>Situation 1.2</p> <p>Élève n'ayant pas été référé à l'éducation des adultes lors de la période de référence ou suite à l'échéancier cité au point 1.1, mais qui souhaite s'y inscrire après ce délai.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève est rencontré par le conseiller du secteur des jeunes. Remplir l'outil de référence. Remettre l'outil de référence à l'élève et celui-ci devra se présenter aux SARCA du Centre multiservice selon l'horaire régulier des inscriptions (vous référer au site Internet du centre). 	<p>Conseillers et conseillères en orientation ou en formation des écoles secondaires.</p>	<p>À la suite des échéanciers cités au point 1.1</p>	<p>√</p>
<p>Situation 2</p> <p>Élève qui désire quitter le secteur des jeunes durant l'année en cours et être référé à l'éducation des adultes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève est rencontré par le conseiller du secteur des jeunes ou par le conseiller PPS. Remplir l'outil de référence et joindre les documents requis incluant l'avis de départ et les remettre à l'élève. L'élève devra procéder à son inscription au SARCA du centre concerné selon les périodes d'inscription. Faire suivre le dossier d'aide particulière s'il y a lieu. 	<p>Conseillers et conseillères en orientation ou en formation ou les directions ou les directions adjointes des écoles secondaires responsables du niveau de l'élève.</p>	<p>En tout temps durant l'année</p>	<p>√</p>
<p>Situation 3</p> <p>Élève inscrit au secteur des jeunes, mais qui désire compléter un préalable à <u>l'éducation des adultes durant l'année scolaire ou en cours d'été</u> afin de :</p> <p>- répondre aux préalables du DEP, DES ou aux exigences du RREC (règlement sur le régime des études collégiales).</p> <p>ATTENTION : Certains cours ne s'offrent pas en formation à distance à l'éducation des adultes durant la période des cours d'été.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève est rencontré par le conseiller du secteur des jeunes. Remplir l'outil de référence et le remettre à l'élève. L'élève devra procéder à son inscription au SARCA du centre concerné selon les périodes d'inscription. Un complément d'information sera transmis au SRAM au besoin par le centre d'éducation des adultes. 	<p>Conseillers et conseillères en orientation ou en formation ou les directions ou les directions adjointes des écoles secondaires responsables du niveau de l'élève</p>	<p>En tout temps durant l'année</p>	<p>√</p>

Pour une inscription à l'éducation des adultes, les documents suivants sont exigés :

- Certificat de naissance**
- Dernier bulletin**
- Carte d'assurance maladie**
- Relevé des apprentissages (4^e et 5^e secondaire)**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec :

**Protocole de référence
de la formation professionnelle (concomitance)
vers un centre d'éducation des adultes
(16 ans au 30 juin)**

Situation	Actions à poser	Personne(s) responsable(s)	Échéancier	Remplir l'outil de référence
<p>Élève inscrit en formation professionnelle en concomitance qui désire poursuivre à l'éducation des adultes.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élève qui veut faire sa formation professionnelle à temps plein et veut poursuivre ses préalables (FGA) à temps partiel; - Élève qui quitte la formation professionnelle et souhaite poursuivre sa formation générale. 	<ul style="list-style-type: none">  Remplir l'outil de référence et indiquer la raison de la référence dans la partie <i>Remarques</i>.  Acheminer le dossier au SARCA du centre concerné.  Le centre communiquera avec l'élève. 	Les conseillères des centres de formation professionnelle.	En tout temps.	✓